

# DU Droit et santé numérique

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

## Présentation

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUC951**

### Responsables pédagogiques :

Lydia Morlet-Haidara, Professeure des Universités

Timothy James, Maître de Conférences

**Forme de l'enseignement** : Présentiel + distanciel synchrone\* et asynchrone\*\*

Suivre une formation à distance de manière asynchrone nécessite d'être autonome et de garder une motivation personnelle forte pour avancer dans le cursus.

\* en visio-conférence, en direct

\*\*La formation à distance asynchrone se déroule de manière flexible. Elle permet d'apprendre à son propre rythme, en accédant aux contenus des cours, sans présence simultanée avec les enseignants et les autres participants.

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](mailto:C@nditOnLine)

## OBJECTIFS

Les enseignements du DU Droit et santé numérique ont vocation à être mobilisés dans des environnements professionnels en pleine transformation numérique :

- Établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD)
- Entreprises de la healthtech et éditeurs de logiciels médicaux
- Cabinets d'avocats et directions juridiques accompagnant des acteurs du secteur santé-numérique

- Autorités publiques et agences de régulation (ANS, CNIL, HAS)
- Organismes de recherche et structures académiques travaillant sur l'exploitation secondaire des données de santé

Le DU Droit et santé numérique répond à un besoin de formation des professionnels capables de comprendre, d'appliquer et d'anticiper le cadre juridique du numérique en santé dans toute sa complexité. En effet, le secteur de la santé conduit à devoir croiser deux corpus de règles particulièrement complexes qu'il peut être difficile d'appréhender pour des professionnels qui n'auraient reçu une formation que dans un domaine ou l'autre.

- La multiplication des textes normatifs (RGPD, AI Act, règlement EHDS, réglementation sur les dispositifs médicaux numériques) crée une demande forte de professionnels capables de les maîtriser et de les appliquer ;
- Le secteur de la santé numérique souffre d'une pénurie structurelle de profils à la croisée du droit, de la santé et du numérique ;
- Les professionnels en activité n'ont aujourd'hui accès à aucune formation continue diplômante couvrant l'ensemble de ces enjeux de façon intégrée.

## COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation le stagiaire est capable de :

- Identifier les acteurs, les institutions et les textes structurants du numérique en santé aux niveaux national et européen
- Analyser les droits des patients dans un environnement numérique et évaluer leur mise en œuvre concrète

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)

- Appliquer le cadre juridique du RGPD et les règles spécifiques aux données de santé dans des situations professionnelles réelles
- Maîtriser les obligations liées à la mise sur le marché des dispositifs médicaux numériques et des outils d'intelligence artificielle en santé
- Évaluer les responsabilités civiles et pénales des concepteurs et utilisateurs d'outils numériques en santé
- Sécuriser juridiquement un projet numérique en santé en intégrant les exigences de cybersécurité, d'interopérabilité et de propriété intellectuelle
- Conseiller des acteurs publics ou privés sur la conformité réglementaire de leurs outils et services numériques en santé
- Anticiper les évolutions normatives issues de l'AI Act et du règlement EHDS et en mesurer les impacts opérationnels

## Programme

### ORGANISATION

**Référence formation : DUC951**

**Volume horaire :** 107 heures, dont 99 heures de cours magistraux, 7,5 heures d'examens écrit et 30 minutes d'examen oral

**Calendrier :** Octobre 2026 à août 2027

**Rythme :** 1 journée en présentiel par mois (10 au total) et 1 cours en distanciel les autres semaines (15 au total)

**Lieu :** UFR de Droit, Economie, Gestion, site Malakoff – Porte de Vanves, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff et à distance (visio conférences via ZOOM)

#### CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1 :** Les grands enjeux du numérique en santé - 9 heures
- **Module 2 :** La découverte des outils du numérique en santé - 12 heures

- **Module 3 :** L'impact du numérique sur les acteurs du soin - 25 heures
- **Module 4 :** L'impact du numérique sur les acteurs du marché - 11 heures
- **Module 5 :** La protection et l'exploitation des données de santé - 20 heures
- **Module 6 :** Le cadre juridique des outils du numérique en santé - 22 heures

[Programme détaillé de la formation.](#)

#### Équipe pédagogique

##### Responsables pédagogiques :

Lydia Morlet-Haïdara, Professeure des Universités, spécialisée en droit privé et sciences criminelles

Timothy James, Maître de Conférences spécialisé en droit privé et sciences criminelles

**Autres membres de l'équipe pédagogique :** Céline Beguin / Nesrine Benyahia / Bénédicte Bévière-Boyer / Laurie Blanchard / Laura Chevreau / Cécile Crichton / Manon De Fallois / Vincent Gallaire / David Gruson / Delphine Jaafar / David Janiszek / Caroline Le Goffic / Adèle Lutin / Lorraine Mainsnier-Boché / Prisca Ombala-Strinati / Camille Maréchal Pollaud-Dulian / Pierre Simon / Paul Sougnac / Julie Tamba / Cassandra Vassilopoulos / Elodie Vorkaufer

**Ressources matérielles :** Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

#### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

**Présentiel >** Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Distanciel asynchrone** > la réalisation de la formation est attestée par le scénario pédagogique, les relevés techniques de votre activité à distance ainsi que les travaux réalisés.

**Distanciel synchrone** > la réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## Admission

- Étudiant titulaire d'une licence en droit en formation continue
- Étudiant en santé en formation continue
- Juriste et avocat
- Professionnel de santé
- Cadre hospitalier et dirigeant d'établissement
- Professionnel du secteur de la santé numérique
- Responsable de la protection des données
- Ingénieur
- Entrepreneur et porteur de projets
- Tout personne jugée apte par les responsables pédagogiques à suivre la formation

## PRÉ-REQUIS

- Toute formation Bac+3 ou une expérience en droit, en santé ou en numérique
- Le participant doit être équipé d'un ordinateur et avoir une bonne connexion internet.

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

**Droits de scolarité :**

## FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant ou non d'une prise en charge totale ou partielle : **3 200 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **800 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandidOnLine)

**FRAIS DE DOSSIER\* : 300 €** (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandidOnLine).

*\*Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

## Et après ?

## POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Référent juridique ou réglementaire numérique
- Délégué à la protection des données (DPO)
- Responsable de la conformité des systèmes d'information
- Juriste spécialisé en droit du numérique en santé
- Responsable réglementaire pour les dispositifs médicaux numériques

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](http://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

- Consultant en conformité réglementaire

## Contacts

### **Responsable pédagogique**

Lydia Morlet-Haïdara

lydia.morlet-haidara@u-pariscite.fr

### **Responsable pédagogique**

Timothy James

timothy.james@u-paris.fr

### **Gestionnaire de formation continue**

Alias DU Droit Eco Gestion

du.deg@u-paris.fr

## En bref

### **Modalité(s) de formation**

- Formation continue

### **Capacité d'accueil**

Minimum 10 - Maximum 50

### **Lieu de formation**

Site Malakoff - Porte de Vanves

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

# Programme

## ORGANISATION

**Référence formation : DUC951**

**Volume horaire** : 107 heures, dont 99 heures de cours magistraux, 7,5 heures d'examens écrit et 30 minutes d'examen oral

**Calendrier** : Octobre 2026 à août 2027

**Rythme** : 1 journée en présentiel par mois (10 au total) et 1 cours en distanciel les autres semaines (15 au total)

**Lieu** : UFR de Droit, Economie, Gestion, site Malakoff – Porte de Vanves, 10 avenue Pierre Larousse, 92240 Malakoff et à distance (visio conférences via ZOOM)

## CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- **Module 1** : Les grands enjeux du numérique en santé - 9 heures
- **Module 2** : La découverte des outils du numérique en santé - 12 heures
- **Module 3** : L'impact du numérique sur les acteurs du soin - 25 heures
- **Module 4** : L'impact du numérique sur les acteurs du marché - 11 heures
- **Module 5** : La protection et l'exploitation des données de santé - 20 heures
- **Module 6** : Le cadre juridique des outils du numérique en santé - 22 heures

[Programme détaillé de la formation.](#)

## Équipe pédagogique

### Responsables pédagogiques :

Lydia Morlet-Haidara, Professeure des Universités, spécialisée en droit privé et sciences criminelles

Timothy James, Maître de Conférences spécialisé en droit privé et sciences criminelles

**Autres membres de l'équipe pédagogique** : Céline Beguin / Nesrine Benyahia / Bénédicte Bévière-Boyer / Laurie Blanchard / Laura Chevreau / Cécile Crichton / Manon De Fallois / Vincent Gallaire / David Gruson / Delphine Jaafar / David Janiszek / Caroline Le Goffic / Adèle Lutin / Lorraine Mainsnier-Boché / Prisca Ombala-Strinati / Camille Maréchal Pollaud-Dulian / Pierre Simon / Paul Sougnac / Julie Tamba / Cassandre Vassilopoulos / Elodie Vorkaufer

**Ressources matérielles** : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Présentiel** > Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel.

**Distanciel asynchrone** > la réalisation de la formation est attestée par le scénario pédagogique, les relevés techniques de votre activité à distance ainsi que les travaux réalisés.

**Distanciel synchrone** > la réalisation de la formation est attestée par le relevé de connexion de la plateforme de visio-conférence ou la signature électronique de la feuille d'émargement, ainsi que par le scénario pédagogique et les travaux réalisés.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**